



# 10 PROJETS

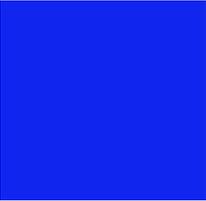
**DOSSIER DE PRESSE**

exposition créée par le Pavillon de l'Arsenal  
12 juillet 2007 - 9 septembre 2007  
[www.pavillon-arsenal.com](http://www.pavillon-arsenal.com)

**CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA  
RENOVATION DU FORUM DES HALLES**

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	3
<b>Équipes invitées</b>	
PATRICK BERGER & JACQUES ANZIUTTI, ARCHITECTES	6
PAUL CHEMETOV ARCHITECTURE URBANISME MUSEOGRAPHIE	8
PIERRE DU BESSET ET DOMINIQUE LYON ARCHITECTES	9
JACQUES FERRIER, ARCHITECTE	10
MASSIMILIANO FUKSAS ARCHITECTURE	11
MANSILLA + TUNON ARQUITECTOS GRAVIER MARTIN CAMARA ARCHITECTES	12
MARIN + TROTTIN + JUMEAU ARCHITECTES - PÉRIPHÉRIQUES MARCIANO ARCHITECTURE	13
STÉPHANE MAUPIN - FANTASTIC ARM ARCHITECTURES - POITEVIN & REYNAUD K-ARCHITECTURES	14
MARC MIMRAM FRANÇOIS LECLERCQ ARCHITECTES	15
TOYO ITO AND ASSOCIATES ARCHITECTS EXTRA MUROS ARCHITECTURE	16



# CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA RENOVATION DU FORUM DES HALLES 75001, PARIS

## INTRODUCTION

Les Halles sont le cœur d'une métropole de 11 millions d'habitants. Il s'agit de la plus importante porte d'accès à Paris pour les centaines de milliers de franciliens et de touristes qui, quotidiennement, y transitent grâce à un des réseaux de transports en commun parmi les plus denses du monde.

Si les visiteurs, promeneurs ou chalands viennent souvent de très loin, le quartier appartient aussi à ceux qui y vivent et y travaillent.

Centre symbolique et géométrique de Paris, ce quartier est un condensateur social, un creuset d'énergies. Il rapproche et fédère toutes les échelles de fréquentation, tous les âges et toutes les origines sociales. C'est dire que les attentes à l'égard du projet urbain sont nombreuses, pressantes et parfois contradictoires.

L'intensité de la fréquentation du site et la complexité des différents usages ont provoqué un vieillissement précoce du cadre urbain, de l'espace public et des édifices, accompagné de réelles difficultés fonctionnelles, notamment en terme de gestion des espaces et de sécurité.

C'est pourquoi la Ville de Paris a confié en décembre 2002 à la SEM Paris-Centre un mandat d'études préalables pour le réaménagement du quartier des Halles. Une consultation d'urbanisme sous la forme de quatre marchés de définition simultanés a été lancée et, en décembre 2004, la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris a désigné l'équipe dirigée par SEURA/David Mangin comme lauréate de cette consultation.

## LA STRATÉGIE URBAINE

Dans cet ensemble vivant que constituent les Halles aujourd'hui, il a été décidé d'engager une réparation profonde, une remise en architecture, plutôt qu'un bouleversement total du site et des pratiques. Le

choix de la Ville de Paris guidé par deux objectifs, un respect attentif du contexte urbain, et une amélioration décisive des conditions d'usage et de l'image de ce pôle d'échanges, a porté sur une stratégie urbaine simple et efficace :

- la réorganisation des espaces publics autour d'un jardin rénové d'un seul tenant de 4,3 hectares au travers duquel seront recréées les continuités urbaines aujourd'hui interrompues et qui permet de réinsérer le site des Halles dans l'enchaînement des grands espaces publics du centre de Paris,

- la recomposition des espaces souterrains qui permettra d'améliorer la sécurité, l'accessibilité du pôle de transport et des équipements, le confort des usagers, clients et salariés du site, ainsi que les services offerts,

- la construction d'une nouvelle architecture émergeant au-dessus de l'ancien Forum qui, par sa conception et son contenu programmatique, rendra aux espaces souterrains, aux équipements publics, et au pôle de transport, une visibilité urbaine et une dignité à la mesure de leur vocation.

Le présent concours international d'architecture porte sur la conception et la réalisation de cette nouvelle émergence du complexe souterrain du Forum rénové, avec ses espaces publics, ses équipements et ses surfaces commerciales.

## LE PROJET ARCHITECTURAL

Nouvelle porte d'entrée dans Paris, mais aussi nouveau cœur pour le Forum des Halles, le projet porte une ambition architecturale forte, créative, qui vise à susciter une véritable émotion. Il s'agit de refondre l'identité du lieu pour atteindre la dimension d'une œuvre contemporaine, digne du voisinage architectural et culturel du centre de Paris, l'église Saint-Eustache, la Bourse du Commerce, la fontaine des Innocents,

le musée du Louvre, les jardins du Palais Royal, et le centre Georges Pompidou, au sein d'un espace de vaste dimension, égale à la place des Vosges.

Unité et diversité : il convient de valoriser les différents usages et éléments de programme, en particulier les équipements publics, au sein d'une architecture assurant « force et identité » au projet. À l'intérieur de ce cadre, aucune obligation n'est donnée sur le caractère entier ou fractionné de l'ensemble, ni sur la possibilité de couvrir partiellement ou totalement l'espace, en particulier au droit du volume de la place basse ou « cratère », de même est laissé libre le traitement des toitures et leur accessibilité.

Fluidité : une autre orientation forte du projet est l'interpénétration des espaces extérieurs et intérieurs: les espaces publics devront sembler se glisser dans les volumes construits pour mieux exprimer la fluidité des parcours et des lieux, et les liens avec le jardin seront renforcés.

Lumière, légèreté et transparence : l'image générale du projet devra être élégante, légère et lumineuse pour mieux accueillir les pratiques urbaines les plus variées. Il est indispensable que par le jeu des transparences, des dispositifs de rediffusion de la lumière, naturelle le jour et artificielle la nuit, des parois translucides, et malgré les parties opaques inévitables, l'objectif de luminosité la plus large de l'ensemble, voire l'idée d'un nouveau « ciel » éclairant les lieux en profondeur, soit maintenu, y compris dans une économie des dépenses énergétiques.

Insertion urbaine : il est important de préserver la perception globale du site des Halles et, dans ce souci, le projet devra établir un dialogue innovant tout d'abord avec le jardin et la canopée des arbres puis avec les bâtiments emblématiques environnants,

Saint-Eustache, la Bourse du Commerce et le centre Georges Pompidou. Le soin apporté à la conception des éléments de toiture participera de façon très forte à la qualité d'ensemble du projet. Les limites du site d'ensemble, formées par les immeubles périphériques existants, devront rester suffisamment perceptibles depuis une large partie du jardin.

## LE PROGRAMME

Première composante du projet, le programme répond à plusieurs orientations fortes pour faire de l'émergence du Forum rénové un lieu d'échanges unique dédié à la culture et aux loisirs urbains, un ensemble ouvert, diversifié et attractif. A la différence de nombreuses grandes villes, le caractère de Paris résulte en effet de la diversité fonctionnelle et sociale des quartiers. Cet atout doit pouvoir s'exprimer ici, dans un de ses lieux les plus emblématiques.

Il s'agit d'abord d'accompagner le renforcement des liens entre les niveaux inférieurs qui comprennent un grand pôle de transports publics et un ensemble très important d'équipements et de commerces, et les quartiers riverains riches d'une histoire ancienne. Il s'agit ensuite de renforcer l'équilibre entre la dimension métropolitaine du site et sa dimension locale. Les équipements culturels seront renouvelés et développés dans cette perspective. Ils seront complétés par une programmation commerciale, pensée en synergie avec eux, qui viendra enrichir la programmation commerciale actuelle.

A l'équilibre quantitatif des différents éléments de programme devra naturellement répondre une organisation attentive de leur répartition dans l'espace, en tenant compte notamment de l'ambiance des rues qui bordent le projet.

Trois pôles d'intérêt ont été distingués : culture, services métropolitains, environnement et bien-être, chacun d'eux devant être aisément identifiable et en particulier les équipements publics qui devront être mis en valeur, visibles et accessibles.

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'ensemble des Halles est par nature un important consommateur d'énergie. Le projet devra se donner pour objectif de réaliser une économie substantielle dans ce domaine grâce à des dispositifs innovants

en matière d'équilibrage thermique, de récupération d'énergie et de ventilation des locaux. Il devra en être de même dans d'autres domaines décrits par ailleurs plus en détail, comme celui du recueil et de la réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des jardins et la pérennité des matériaux.

D'une manière plus générale, le développement durable devra être au cœur du processus de conception du projet et participer à sa créativité. L'objectif est d'atteindre le niveau qualitatif d'usage et de confort requis en s'appuyant prioritairement sur des moyens proprement architecturaux, les dispositifs techniques spécifiques venant alors en appui et en complément.

## LES OBJECTIFS DU CONCOURS

A travers ce concours, il s'agit de reconstruire une porte d'entrée dans Paris dont l'architecture soit capable de dialoguer avec les monuments environnants. Cette nouvelle construction doit aussi pouvoir dialoguer avec le jardin réaménagé et avec les espaces publics limitrophes. Ce bâtiment doit répondre aux qualités architecturales de transparence, de légèreté, d'accessibilité, de qualité environnementale.

Sur une emprise de 17.000 m<sup>2</sup> la Ville a prévu un programme de 14.000 m<sup>2</sup> qui mélange des équipements publics (7.500 m<sup>2</sup>) et des commerces (5.400 m<sup>2</sup>), réunis autour de l'idée de créer un lieu d'échange dédié à la culture et aux loisirs urbains. Il doit à la fois permettre de développer et renouveler les pratiques culturelles amateurs existantes, offrir aux jeunes une offre de services culturels adaptée et attirer de nouveaux publics.

Le programme comprend :

- un pôle culture (9.400m<sup>2</sup>), cœur de programme, qui rassemble conservatoire, bibliothèque, pôle de pratiques amateurs, espace jeunes créateurs, café expérimental du XIXe siècle et café littéraire,
- Un pôle de services métropolitains de 1.000m<sup>2</sup> organisé autour d'un office du tourisme pour les enfants, une billetterie et une antenne jeunes et quelques autres services complémentaires,
- Un pôle environnement et bien-être d'environ 2.500 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales
- A cela s'ajoutent environ 1.000 m<sup>2</sup> de locaux fonctionnels.

Le projet doit par ailleurs respecter de nombreuses contraintes techniques propres au centre commercial et au pôle de transports en communs : tours de sécurité, points d'appui existants et contraintes de phasage afin de permettre la continuité d'exploitation de la gare et du centre commercial.

Enfin la Ville a souhaité que le développement durable soit au cœur du processus de conception du projet et participe à sa créativité. Ce sera d'ailleurs un critère de sélection du projet lauréat.

Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris  
Extrait du cahier des charges remis aux équipes sélectionnées

## ÉQUIPES INVITÉES

**PATRICK BERGER & JACQUES ANZIUTTI,**  
**ARCHITECTES**  
**MATHIEU MERCURIALI, ARCHITECTE**  
**ASSISTANT CHEF DE PROJET**  
INGEROP, SAS  
BASE CONSULTANTS SA

**PAUL CHEMETOV**  
**ARCHITECTURE URBANISME MUSEOGRAPHIE**  
JPR CONSEILS ET ENVIRONNEMENT  
KHEPHREN INGÉNIERIE  
INDEX BET SAS  
A.E.I. SARL

**PIERRE DU BESSET ET DOMINIQUE LYON**  
**ARCHITECTES**  
TECHNIP TPS SA

**JACQUES FERRIER, ARCHITECTE**  
HL-PP CONSULT  
C & E INGENIERIE  
TRIBU  
DELPORTE AUMOND LAIGNEAU

**MASSIMILIANO FUKSAS ARCHITECTURE**  
BETOM INGÉNIERIE SAS  
KNIPPERS HELBIG BERTENDE INGENEURE SC  
ARCHITECTURE ET TECHNIQUE SARL  
ALTIA, SARL  
CAP TERRE, SAS

**MANSILLA + TUNON ARQUITECTOS**  
**GRAVIER MARTIN CAMARA ARCHITECTES**  
ESTUDI ACUSTIC HIGINI ARAU (BET  
ACOUSTIQUE)  
BATISERF (BET STRUCTURE)  
LOUIS CHOULET (BET FLUIDES)  
AGENCE SOPHIE BRINDEL -BETH (BET HQE)  
BUREAU MICHEL FORGUE (ÉCONOMISTE)

**MARIN + TROTTIN + JUMEAU ARCHITECTES**  
**PÉRIPHÉRIQUES**  
**MARCIANO ARCHITECTURE**  
OTH INGÉNIERIE (BET TCE + ÉCONOMISTE)  
OTH CONSULT (BET HQE ELIOTH)  
SOA SARL ARCHITECTE  
PEUTZ ET ASSOCIÉS ACOUSTIQUE

**STÉPHANE MAUPIN - FANTASTIC**  
**ARM ARCHITECTURES - POITEVIN &**  
**REYNAUD**  
**K-ARCHITECTURES**  
FABRICE BOUGON (ÉCONOMISTE)  
DVVD-DANIEL VANICHE (BET STRUCTURE ET  
FAÇADE)  
OTH INGENIERIE (BET TCE)  
OTH CONSULT (BET HQE)  
AUTOBUS IMPERIAL (GRAPHISME  
SIGNALÉTIQUE)

**MARC MIMRAM**  
**FRANÇOIS LECLERCQ**  
**ARCHITECTES**  
MARC MIMRAM INGÉNIERIE  
ALTO INGÉNIERIE  
HUBERT PENICAUD

**TOYO ITO AND ASSOCIATES ARCHITECTS**  
**EXTRA MUROS ARCHITECTURE**  
BUREAU MICHEL FORGUE (ÉCONOMISTE)  
OVE ARUP AND PARTNERS (BET STRUCTURE)  
SETEC BÂTIMENT (BET TCE + ENVIRONNEMENT)  
TRANSOLAR SOUS TRAITANT ENVIRONNEMENT  
SETEC  
GNEFO CONSULTANT (SÉCURITÉ)

## COMPOSITION DU JURY

### PRÉSIDENT DU JURY

Bertrand DELANOË, Maire de Paris

### COLLÈGE DES ÉLUS

Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris  
chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

Pierre MANSAT, Adjoint au Maire de Paris chargé  
des Relations avec les collectivités territoriales  
d'Ile-de-France

Jacques BOUTAULT,  
Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris

Jean-François LEGARET,  
Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris

Florence BERTHOUX, Conseillère de Paris

### ARCHITECTES INVITÉS

Jacques HERZOG, architecte

Dominique JAKOB, architecte

Willem JAN NEUTELINGS, architecte

Rudy RICCIOTTI, architecte

Kajuyo SEJIMA, architecte

### COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Ann-José ARLOT, Architecte, Inspectrice générale  
de l'administration des affaires culturelles,  
Ministère de la Culture et de la Communication

Jean-Marie DUTHILLEUL, architecte, ingénieur

David MANGIN, architecte, Agence SEURA

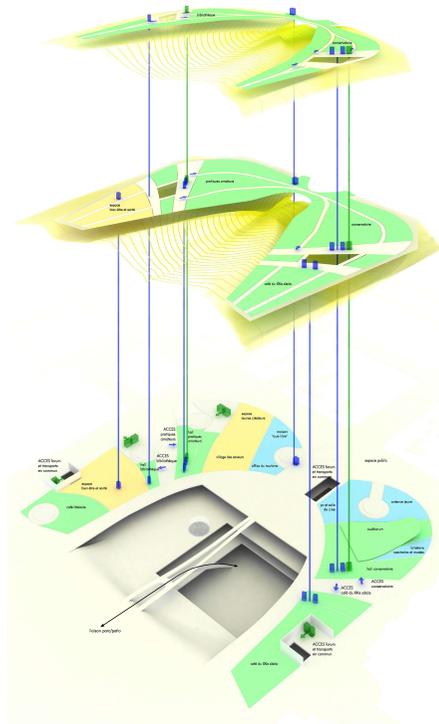
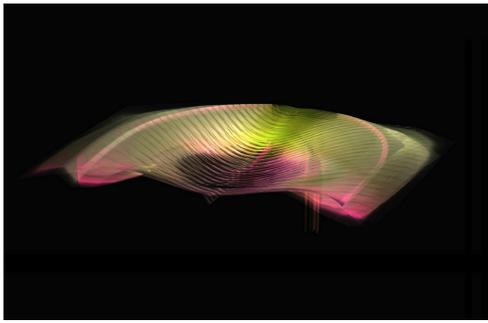
Philippe MEYER, journaliste, France INTER

Elisabeth BOURGUINAT, Association Accomplir

**PATRICK BERGER & JACQUES ANZIUTTI, ARCHITECTES**  
**MATHIEU MERCURIALI, ARCHITECTE ASSISTANT CHEF DE PROJET**  
INGEROP, SAS  
BASE CONSULTANTS SA  
**LAUREATS**

>> Visionner le film d'animation sur [www.pavillon-arsenal.com](http://www.pavillon-arsenal.com)





© : Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes



© : Studiosezz avec la participation d'I. Tiursic et de W. Mille



© : Studiosezz avec la participation d'I. Tiursic et de W. Mille

**PAUL CHEMETOV**  
**ARCHITECTURE URBANISME MUSEOGRAPHIE**  
JPR CONSEILS ET ENVIRONNEMENT  
KHEPHREN INGÉNIERIE  
INDEX BET SAS  
A.E.I. SARL



**PIERRE DU BESSET ET  
DOMINIQUE LYON ARCHITECTES**  
TECHNIP TPS SA



**JACQUES FERRIER, ARCHITECTE**  
HL-PP CONSULT  
C & E INGENIERIE  
TRIBU  
DELPORTE AUMOND LAIGNEAU



**MASSIMILIANO FUKSAS ARCHITECTURE**  
BETOM INGÉNIERIE SAS  
KNIPPERS HELBIG BERTENDE INGENEURE SC  
ARCHITECTURE ET TECHNIQUE SARL  
ALTIA, SARL  
CAP TERRE, SAS



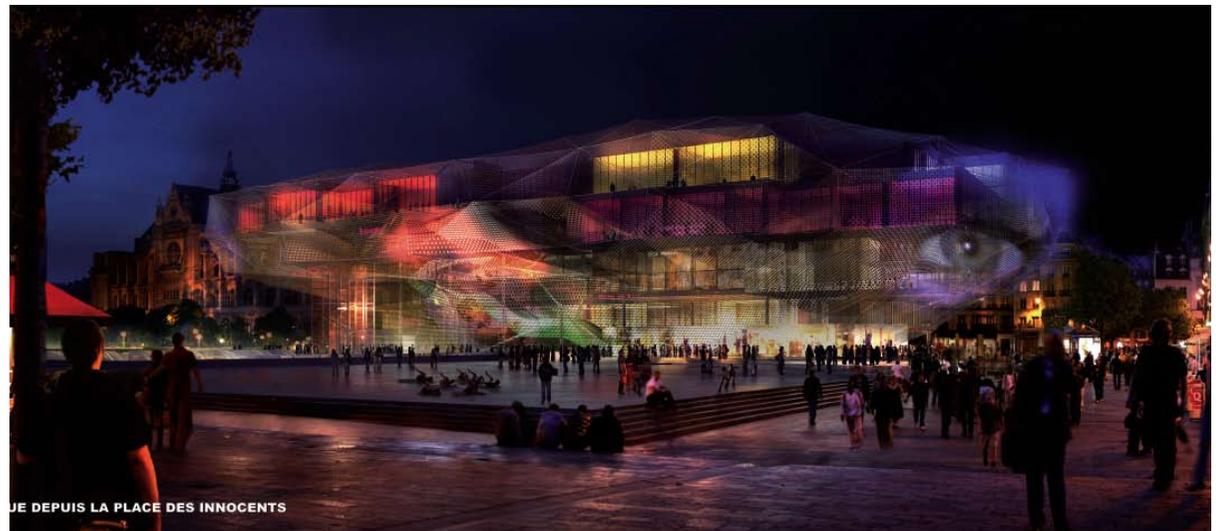
PERSPECTIVE NOCTURNE



**MANSILLA + TUNON ARQUITECTOS**  
**GRAVIER MARTIN CAMARA ARCHITECTES**  
ESTUDI ACUSTIC HIGINI ARAU  
(BET ACOUSTIQUE)  
BATISERF  
(BET STRUCTURE)  
LOUIS CHOLET  
(BET FLUIDES)  
AGENCE SOPHIE BRINDEL –BETH  
(BET HQE)  
BUREAU MICHEL FORGUE  
(ÉCONOMISTE)



**MARIN + TROTTIN + JUMEAU ARCHITECTES**  
**PÉRIPHÉRIQUES**  
**MARCIANO ARCHITECTURE**  
OTH INGÉNIERIE (BET TCE + ÉCONOMISTE)  
OTH CONSULT (BET HQE ELIOTH)  
SOA SARL ARCHITECTE  
PEUTZ ET ASSOCIÉS ACOUSTIQUE



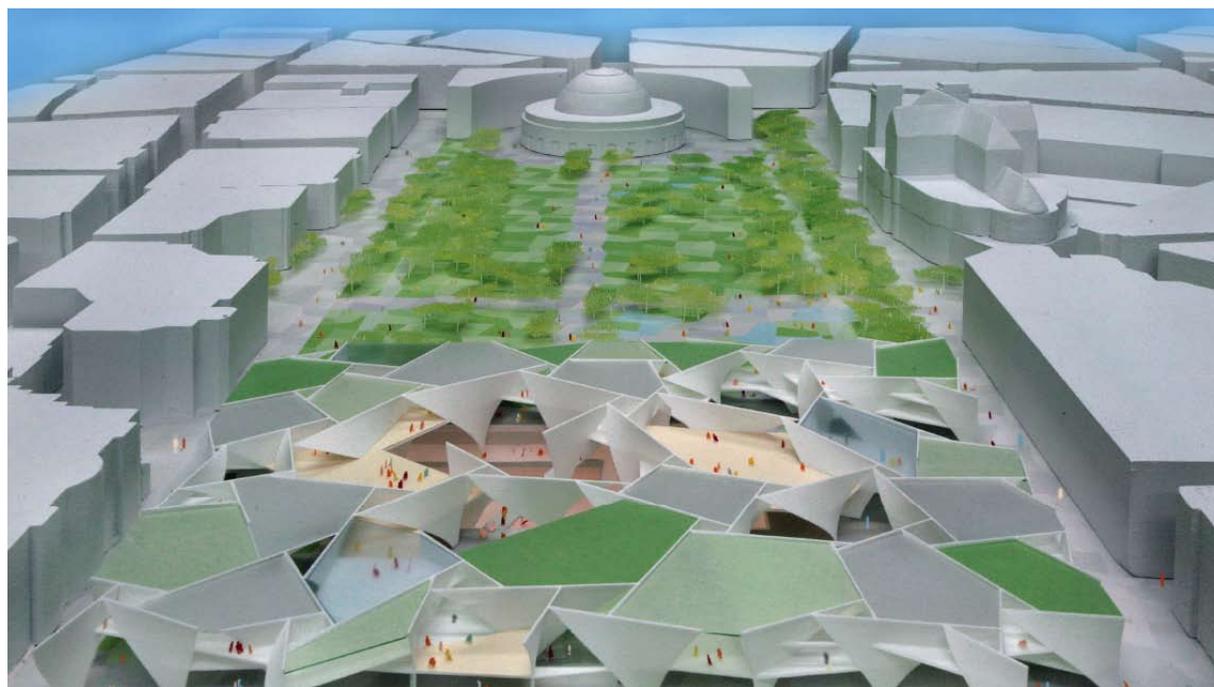
**STÉPHANE MAUPIN - FANTASTIC**  
**ARM ARCHITECTURES - POITEVIN &**  
**REYNAUD**  
**K-ARCHITECTURES**  
FABRICE BOUGON  
(ÉCONOMISTE)  
DVVD-DANIEL VANICHE  
(BET STRUCTURE ET FAÇADE)  
OTH INGENIERIE  
(BET TCE)  
OTH CONSULT  
(BET HQE)  
AUTOBUS IMPERIAL  
(GRAPHISME SIGNALÉTIQUE)



**MARC MIMRAM  
FRANÇOIS LECLERCQ  
ARCHITECTES**  
MARC MIMRAM INGÉNIERIE  
ALTO INGÉNIERIE  
HUBERT PENICAUD



**TOYO ITO AND ASSOCIATES ARCHITECTS**  
**EXTRA MUROS ARCHITECTURE**  
BUREAU MICHEL FORGUE  
(ÉCONOMISTE)  
OVE ARUP AND PARTNERS  
(BET STRUCTURE)  
SETEC BÂTIMENT  
(BET TCE + ENVIRONNEMENT)  
TRANSSOLAR SOUS TRAITANT  
ENVIRONNEMENT SETEC  
GNEFO CONSULTANT (SÉCURITÉ)



### CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Toute reproduction du dossier de presse sans autorisation est interdite  
Toute utilisation de l'ensemble des documents (illustrations, panneaux, notices)  
fournies dans le cd-rom presse est soumise à l'autorisation de ou des agence(s)  
d'architecture concernées

### INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition du 12 juillet au 9 septembre 2007. Entrée libre.  
Ouverture du mardi au samedi de 10h30 à 18h30 et le dimanche de 11h00 à 19h00.

### CONTACT PRESSE

Pavillon de l'Arсенal / Julien Pansu Tel : 01 42 76 31 95  
e-mail: [j-pansu-com@pavillon-arsenal.com](mailto:j-pansu-com@pavillon-arsenal.com)  
Dossier de presse téléchargeable à l'adresse internet suivante :  
<http://www.pavillon-arsenal.com>  
Illustrations libres de droits sur demande.



## PAVILLON DE L'ARSENAL

Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture  
de Paris. 21, bd Morland 75004 Paris France - 01 42 76 33 97 - [www.pavillon-arsenal.com](http://www.pavillon-arsenal.com)